

## les enjeux

---

Bien que les incendies de forêt soient beaucoup moins meurtriers que la plupart des catastrophes naturelles, ils n'en restent pas moins très coûteux en terme d'impact humain, économique, matériel et environnemental.

Les atteintes aux hommes concernent principalement les sapeurs-pompiers et plus rarement la population. Le mitage, qui correspond à une présence diffuse d'habitations en zones forestières, accroît la vulnérabilité des populations face à l'aléa feu de forêt. De même, la diminution des distances entre les zones d'habitat et les zones de forêts limite les zones tampon à de faibles périmètres, insuffisants à stopper la propagation d'un feu.

La destruction d'habitations, de zones d'activités économiques et industrielles, ainsi que des réseaux de communication, induit généralement un coût important et des pertes d'exploitation.

L'impact environnemental d'un feu est également considérable en terme de perte biologique (faune et flore habituelles des zones boisées). Aux conséquences immédiates, telles que les disparitions et les modifications de paysage, viennent s'ajouter des conséquences à plus long terme, notamment concernant la reconstitution des biotopes, la perte de qualité des sols et le risque important d'érosion, consécutif à l'augmentation du ruissellement sur un sol dénudé.

**En Aveyron**, le total des feux inventoriés sur les douze dernières années, de 1992 à 2003, s'élève à 846 feux (dont 12 % de plus de 10 ha), correspondant à 2 729 ha (dont 6 % de plus de 10 ha). Les zones principalement touchées sont les Grands Causses, les vallées du Tarn et de la Truyère.

L'analyse de la répartition des événements dans le temps montre que le département présente deux périodes de feux : en hiver (de février à avril), période pendant laquelle les feux pastoraux (écobuage) sont présents, et en été (de juin à septembre), surtout sur la bordure sud-est du département où la fréquentation touristique est très marquée.